

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE du 1 Mars à 9 h 30

Présents : AJASSE Jean Luc, BARNIER Sébastien, BOUQUET Dominique, BOUQUET Philippe, CELLIER Yvan, COUFORT Marie Claude, CUBIZOLLE Marie-Pierre LEYDIER Ludovic, MATHIEU Éric MERLE Benoît, PASCAL Patrice, PELISSE François, RAMBAUD Sébastien

Excusés : CHARDON Fabrice (pouvoir à LEYDIER L) MERCIER Denise,

Absents :

CFU 2024

2025_03_01_10

Pour	13	Contre	0
Abstention	0	Ne participe pas	1

La présentation du CFU 2024 du budget PHOTOVOLTAÏQUE se résume ainsi :

Budget PHOTOVOLTAÏQUE				
	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat antérieur	512.11	0.00		37353.27
Résultat exercice	3756.35	5500.00	4457.65	619.00
Résultat cumulé	1231.54		33 514.62	
Restes à réaliser			26 570.00	

La présentation du CFU 2024 du budget EAU-ASSAINISSEMENT se résume ainsi :

Budget Eau Assainissement				
	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat antérieur		154 295.10		25000.00
Résultat exercice	99277.50	103 583.34	113478.40	78732.25.00
Résultat cumulé	158600.94		-9 746.15	
Restes à réaliser			22000.00	20600.00

La présentation du CFU 2024 du budget COMMUNE se résume ainsi :

Budget Commune				
	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat antérieur		154 110.11	129172.96	
Résultat exercice	263 870.63	331 110.38	527 625.56	799 779.54
Résultat cumulé	221 349.86		142 981.02	
Reste à réaliser			237 500.00	88 000.00

Il est proposé que les 3 CFU (Commune, eau-assainissement et photovoltaïque) soient votés simultanément, ce que l'ensemble du Conseil accepte.

Monsieur Ludovic LEYDIER, Maire, se retire au moment de la délibération

Le Conseil Municipal

1. Constate pour le budget principal et pour les budgets annexes, les résultats reportés et les résultats de l'exercice
2. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser
3. Approuve les CFU 2024 pour le budget principal et les budgets annexes tels que présentés ci-dessus

Etude Diagnostic et schéma directeur AEP – Supplément Croisances

Pour	14	Contre	0
Abstention	0	Ne participe pas	0

2025_03_01_06

Suite aux délibérations :

- Du 1 avril 2023 décidant de réaliser l'étude de diagnostic et le schéma directeur eau potable,
- du 17 février 2024 validant l'offre du cabinet Sous Terrain pour la réalisation de l'étude précitée,

le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est souhaitable d'étendre l'étude diagnostic et schéma directeur du réseau AEP au territoire de l'ancienne Commune de Croisances.

A cet effet le cabinet Sous Terrain, en charge du projet, a établi une proposition commerciale d'un montant de 4355.00 € HT pour la tranche ferme.

En tranche optionnelle, le cabinet propose 2 possibilités de géoréférencement :

- par triangulation au tarif de 20.00 € HT unitaire le point, devis basé sur 100 points
- par GPS au tarif de 13.00 € HT le point, devis basé sur 100 points

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Accepte la proposition du cabinet Sous Terrain pour un montant global de 6 355.00 € HT
- Autorise le Maire à signer tout document afférent
- Demande au Maire de présenter une demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau et du Département

Adhésion SPANC VISSAC AUTEYRAC

Pour	14	Contre	0
Abstention	0	Ne participe pas	0

2025_03_01_04

Sur proposition du Maire et après en avoir délibéré que le Conseil Municipal demande :

- **L'adhésion de la commune au Syndicat des Eaux d'Auteyrac et décide de lui transférer l'intégralité de la compétence « Service public de l'assainissement non collectif » au sens III de l'article L. 2224-8 du CGCT.**

Enfouissement TELECOM Chazelles

2025_03_01_05

Pour	14	Contre	0
Abstention	0	Ne participe pas	0

Monsieur le Maire expose aux Membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de prévoir les travaux cités en objet.

L'estimation des dépenses correspondant aux conditions économiques actuelles est estimée à **13 686,64 € TTC**.

Le Syndicat Départemental peut prendre en charge la réalisation de ces travaux pour lesquels il appellera, auprès de la commune, une participation de :

$$13\,686,64 - (464 \text{ m} \times 8 \text{ €} \times 1,25) = \underline{\underline{9\,046,64 \text{ €}}}$$

Cette participation pourra être revue en fin de travaux pour être réajustée suivant le montant des dépenses résultant du décompte définitif.

CDG 43 Adhésion service retraite

2025_03_01_03

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Pour	14	Contre	0
Abstention	0	Ne participe pas	0

Autorise le Maire à signer la convention pour l'établissement des dossiers CNRACL avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Loire ainsi que toutes pièces et avenants y afférent.

Adhésion à la convention de participation de CDG portant sur le risque PREVOYANCE

2025_03_01_01 et 02

Le Maire informe le Conseil Municipal de l'obligation qui est faite aux Collectivités locales de participer à la protection sociale complémentaire de leurs agents.

Ainsi le Conseil Municipal :

1. décide d'adhérer à la convention de participation portant sur le risque prévoyance signée entre le CDG 43 et le groupement VYV-MNT
2. fixe pour ce risque la participation de la Commune à hauteur de 14.00 €/mois/agent proratisé au temps de travail

Pour	14	Contre	0
Abstention	0	Ne participe pas	0

Réparation tractopelle

2025_03_01_09

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a eu lieu de faire procéder à de grosses réparations sur le tractopelle de la Commune concernant les freins.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Accepte la facture présentée par le Garage LEBRE (Babonnès – 43170 THORAS) pour un montant de 5432.34 HT
- Décide d'affecter cette dépense en section d'investissement compte tenu de son caractère exceptionnel et durable.

Pour	14	Contre	0
Abstention	0	Ne participe pas	0

Extension réseau AEP pour hébergement touristique

2025_03_01_07

Le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de création d'hébergement touristique par la société « Esprit Natur'L et P » représentée par sa gérante Mme Julie CUBIZOLLES.

En vue de l'extension du réseau AEP, il a lancé une mise en concurrence des entreprises pour une réponse au 4 février 2025.

La Commission d'appel d'offres s'est réunie le 13 février pour l'examen des offres reçues : CUBIZOLLES TP Carrières, MARQUET, RNC TP et TP MARGERIDE.

Selon le procès-verbal établi le même jour, la commission a retenu l'entreprise TP MARGERIDE pour un montant global de 58 138.00 € HT comprenant la surlargeur de tranchée pour les réseaux secs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Valide le choix de la CAO
- Demande au Maire de faire établir un devis ne comprenant que la part à charge de la Commune

Fongibilité crédits

2025_03_01_08

Le Conseil Municipal peut autoriser le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exception des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section (article L4217-10-6 du CGCT). Cette autorisation peut être donnée au moment du vote du budget. Le Maire informe l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel (chapitre 012), dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section (fonctionnement et investissement)

Pour	13	Contre	0
Abstention	0	Ne participe pas	0

Intervention de Philippe BOUQUET

Affouage le Cheylot

Demande d'un riverain pour le nettoyage d'un chemin la Mouteyre

Réservoir le Cheylot : si les travaux se font, ils devront être financés par la prochaine vente de bois du village

Demande devis entreprise GAILLARD pour consolidation mur soutènement entrée Thoras

Intervention de Marie Claude COUFORT

Penser à l'organisation de la foire : demandes de subventions, déclarations administratives – prévoir 1 réunion de travail de l'association TCAP – Nommer des responsables par tâches

Dernier conseil communautaire à Paulhaguet

Problème chemins abimés par camions de bois

Intervention de Sébastien RAMBAUD

Travaux Didier :

Chasse neige

Fuites eau (3 en décembre, 2 en janvier)

Entretien matériel épareuse et rechargement étrave

Passage broyeur chemins Croisances, captage la Gardille, piste la Fagette, Montclos

Fossés route la Pède, le Cheylot, Montrezon, Collanges

Coupes d'eau chemins

Nettoyage clocher + réfection échelle

Station épuration

A venir : nettoyer filtre pouzzolane station et vanne de retournement –

Élagage route le Pouget

Nettoyage chemin la Pède

Intervention de Ludovic LEYDIER

Abri bus : la Région finance des abribus pour le ramassage scolaire regroupé – reste à charge des Communes 20 % de la réalisation d'une dalle de support

Pièges à frelons : la CCRHA propose un achat groupé de pièges à frelon qui permettrait d'avoir un prix préférentiel